

## Dossier de demande de subvention 2026

### LECTURE PUBLIQUE ET BIBLIOTHÈQUES

#### Matériels numériques et de fabrication

► Date limite de réception du dossier : 27 mars 2026 ◀

#### Les dossiers sont à adresser à :

Monsieur le Président du Département  
Département de la Moselle – Sports, Jeunesse et Culture  
Lecture publique et bibliothèques  
1 rue du Pont Moreau - C.S. 11096 - 57036 METZ CEDEX 1

#### Nature des équipements subventionnables :

Les matériels éligibles, sans distinction de marque ou de modèle, sont à choisir dans la liste des dispositifs ci-dessous, selon le nombre maximal indiqué entre parenthèse et en ne dépassant pas trois dispositifs qui doivent être différents :

- Casque de réalité virtuelle (dans la limite d'un casque) ;
- Console de jeux vidéo avec ses accessoires (dans la limite d'une console) ;
- Imprimante 3D (dans la limite d'une imprimante) ;
- Kit de programmation (dans la limite de dix éléments programmables) ;
- Liseuse numérique (dans la limite de trois liseuses) ;
- Machine à badge et son emporte-pièce (dans la limite d'une machine) ;
- Machine à broder et/ou à coudre numérique (dans la limite d'une machine) ;
- Presse à chaud (dans la limite d'une presse) ;
- Robots de programmation (dans la limite de trois robots) ;
- Tablette numérique (dans la limite de trois tablettes) ;
- Traceur de découpe (dans la limite d'un traceur).

Toute autre proposition de matériel devra être soumis au préalable au service instructeur.  
Les consommables, les jeux vidéo et les programmes informatiques ne sont pas subventionnables.

#### 1. Le demandeur (*Commune, Etablissement Public de Coopération Intercommunale*)

EPCI / Commune de : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

N° SIRET (**obligatoire**) : .....

Bibliothèque : .....

Nom du responsable de la bibliothèque : .....

Tél. : ..... Email : .....

Date de la formation de base du responsable de la bibliothèque : .....

## 2. Présentation du projet

(à compléter avec l'aide du référent de territoire de la DLPB)

## **2.1 Présentation du projet global :**

- ▶ les objectifs à atteindre ;
  - ▶ le public visé ;
  - ▶ les nouveaux services proposés ;
  - ▶ l'impact sur l'organisation ou le réaménagement des espaces (besoins en mobilier) – si envisagé ;
  - ▶ le plan d'aménagement et/ou d'implantation – si modifié (à joindre).

## **2.2 Planning envisagé de réalisation :**

### **2.3 Moyens humains à disposition :**

- ▶ Bénévoles : .....
  - ▶ Salarié(e)s : .....

#### **2.4 Personne responsable :**

- ▶ Nom : .....
  - ▶ Fonction : .....

### 3. Budget prévisionnel des équipements envisagés

(joindre les devis descriptifs et estimatifs détaillés des équipements subventionnables)

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
<p><b>Maximum : 3 dispositifs différents</b></p> <p><input type="checkbox"/> Casque de réalité virtuelle (dans la limite d'un casque) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Console de jeux vidéo avec ses accessoires (dans la limite d'une console) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Imprimante 3D (dans la limite d'une imprimante) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Kit de programmation (dans la limite de dix éléments programmables) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Liseuse numérique (dans la limite de trois liseuses) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Machine à badge et son emporte-pièce (dans la limite d'une machine) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Machine à broder et/ou à coudre numérique (dans la limite d'une machine) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Presse à chaud (dans la limite d'une presse) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Robots de programmation (dans la limite de 3 robots) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Tablette numérique (dans la limite de trois tablettes) ;</p> <p><input type="checkbox"/> Traceur de découpe (dans la limite d'un traceur).</p> <p><input type="checkbox"/> Autre :</p> <p>.....</p>		<p>Participation de la Commune, de l'Intercommunalité :</p> <p>Autres subventions sollicitées pour le projet : (Etat, région, autres...)</p> <p>Subvention sollicitée au Département (maximum 70 %) :</p>	
<b>TOTAL GENERAL :</b>		<b>TOTAL GENERAL :</b>	

Durée d'amortissement du matériel (pratiquée par la collectivité) :

Date prévisionnelle de mise en service du matériel :

### 4. Conditions d'attribution de la subvention

Sont concernées les collectivités mosellanes porteuses d'une ou plusieurs bibliothèques de lecture publique, signataires d'une convention de partenariat pour la lecture publique avec le Département de la Moselle (depuis 2024). Le montant de la subvention sera calculé en fonction du budget global et de l'intérêt départemental du projet avec un montant maximum de 2 500 € HT (coût du projet).

Pour que la demande soit recevable, la bibliothèque doit respecter les conditions suivantes :

- les critères de sa convention ;
- la personne référente de la bibliothèque doit avoir suivi la formation de base ;
- le bénéficiaire accepte les conseils du référent de territoire du service territorial de rattachement pour la préparation du projet mobilier en lien avec un projet de service.

## 5. Pièces à fournir

Dossier de subvention dûment complété accompagné des pièces justificatives ci-dessous :

- Lettre officielle de demande de subvention de la Commune ou de l'Intercommunalité adressée au Président du Département de la Moselle (signature du Maire de la Commune ou du Président de l'EPCI), s'engageant à respecter les conditions d'octroi de la subvention ou justificatifs du respect des conditions fixées ;
- Délibération portant engagement à porter cette subvention au budget communal ou intercommunal et à acquérir le matériel ;
- RIB ;
- Devis indicatifs retenus par le solliciteur ;
- Tout autre document jugé nécessaire en complément d'information.

**La commune ou l'EPCI bénéficiaire s'engage à transmettre au Département les justificatifs d'acquisition des équipements dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception de la notification de décision.**

**Toute subvention non utilisée par la commune ou l'EPCI fera l'objet d'une restitution au Département.**

**Accompagnement fait à ..... , le .....**

**Signature du référent de territoire  
de la DLPB (Nom, Prénom) :**

**Signature du responsable de la bibliothèque  
(Nom, Prénom) :**

**J'atteste que la collectivité s'engage à respecter la convention de partenariat avec le Département :**

**Fait à ..... , le .....**

**Signature et cachet du Maire, du Président ou de son représentant :**

.....

Signature

Monsieur le Président  
Département de la Moselle  
Direction des Sports, de la Jeunesse  
et de la Culture  
Direction de la lecture publique et  
des bibliothèques  
Hôtel du Département  
CS 11096  
57036 METZ CEDEX 1

À .....  
le .....

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter une subvention départementale pour l'année 2026, d'un montant de ..... € pour l'acquisition de matériel numérique et de fabrication pour la bibliothèque :

Je vous transmets, ci-joint, le dossier de demande de subvention complété, accompagné des pièces demandées.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

.....

## SUGGESTION DE DÉLIBÉRATION

La délibération peut parvenir au service instructeur par mail (dlpb@moselle.fr) dans un délai de 2 mois après le dépôt du dossier de demande de subvention.

**OBJET** : Demande de subvention au Département de la Moselle relatif à *[intitulé de la subvention]*.

Le Conseil *[municipal / communautaire]*,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE :

De solliciter une subvention d'un montant de... € auprès du Département de la Moselle au titre de *[intitulé de la subvention]* de/pour la bibliothèque de *[nom]*.

### S'ENGAGE :

- à acquérir *[le matériel / les ouvrages / les outils]* décrit dans la demande ci-jointe pour un montant de .... € HT, soit .... € TTC ;
- à porter au budget cette acquisition ainsi que la subvention correspondante ;
- à respecter les conditions d'octroi de la subvention ainsi que les critères définis dans la convention de partenariat ;
- à transmettre au Département de la Moselle les justificatifs d'acquisition dans un délai maximum de 6 mois à compter de la réception de la notification de décision.

*[si la bibliothèque est associative]*

- à reverser à la bibliothèque le montant de la subvention obtenue et à financer le reste à charge sollicité, soit un total de ... €.

### AUTORISE :

le/la Maire / Président(e) à solliciter le Département de la Moselle pour l'octroi de cette subvention, à signer toutes les pièces nécessaires à l'acquisition de *[ce matériel / ces ouvrages / ces outils]* et à l'exécution de la présente délibération.